

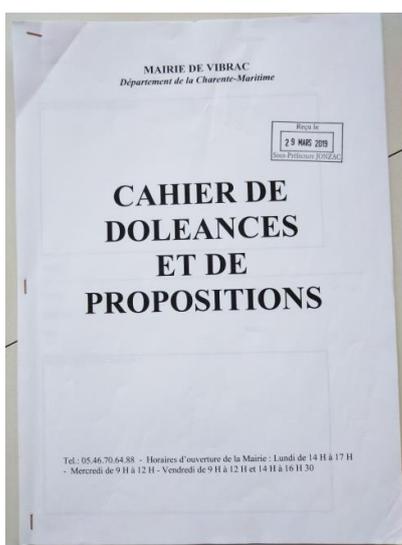
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2024-2025

Vibrac

code INSEE : 17468

150 habitants

Communauté de communes de Haute-Saintonge



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W429) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 7 feuillets agrafés (3 points à gauche). 6 pages montrent deux cadres pré-imprimés avec les rubriques : Nom et prénom, Adresse téléphone et mail, Proposition ou doléance, Date (aucun cadre utilisé).

Couverture et titre : Cahier de doléances et de proposition. Coordonnées de la mairie.

Tampon arrivée de la sous-préfecture en date du 29 mars 2019.

1 contribution.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

Taxer l'alcool comme les cigarettes à partir de 18°.
Indexer le montant des PV (Hors stationnement) sur les revenus des contrevenants.
Tout le monde doit payer des impôts même 10 euros par mois.
Allocation pour femme au foyer et retraite sous conditions de ressources.
Supprimer les 35heures par semaine et passer à 37heures.
Rétablir une vignette auto au profit des retraités – indexée sur la puissance du véhicule, sauf utilitaires et poids lourds.
Autoriser le travail du dimanche et jours fériés avec salaire plus 50% exonéré de charges et taxes.
Plafonner les allocations chômage et limiter les 100% à un an.
Redistribuer les bénéfices des entreprises deux fois par an – juin et décembre.

DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

L'allocation rentrée sous forme de bons d'achat à utiliser exclusivement pour les fournitures scolaire et les vêtements pour les enfants concernés.
Déterminer un plafond de ressources maximum pour bénéficier d'allocations familiales et aides diverses de l'Etat.
Réduire certains droits de succession entre parents et enfants, frère et sœur.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié, 30 lignes, 349 mots (homme)

[Manuscrit] [Prénom NOM, Adresse, adresse mail, téléphone]

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mettre en place un système de consigne pour les boites de boisson et les bouteilles en plastique.

Réduire le coût du contrôle technique pour les automobiles.

Interdire formellement le glyphosate et effectuer des contrôles.

Nettoyer les forêts et permettre aux citoyens de récupérer le bois des arbres tombés lors des dernières tempêtes.

Aides plus importantes pour le photovoltaïque à domicile.

Rétablir l'écotaxe pour les poids lourds étrangers.

FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

Taxer l'alcool comme les cigarettes à partir de 18°.

Indexer le montant des PV (hors stationnement) sur les revenus des contrevenants.

Tout le monde doit payer des impôts même 10 euros par mois.

Allocation pour femme au foyer et retraite sous conditions de ressources.

Supprimer les 35 heures par semaine et passer à 37 heures.

Rétablir une vignette auto au profit des retraités, indexée sur la puissance du véhicule, sauf utilitaires et poids lourds.

Autoriser le travail du dimanche et jours fériés avec salaire plus 50 % exonéré de charges et taxes.

Plafonner les allocations chômage et limiter les 100 % à un an.

Redistribuer les bénéfices des entreprises deux fois par an - juin et décembre.

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

L'allocation rentrée sous forme de bons d'achat à utiliser exclusivement pour les fournitures scolaires et les vêtements pour les enfants concernés.

Déterminer un plafond de ressources maximum pour bénéficier d'allocations familiales et aides diverses de l'État.

Réduire certains droits de succession entre parents et enfants, frère et sœur.

SERVICES PUBLICS ET ORGANISATION DE L'ÉTAT

Limiter les frais bancaires sur une année.

Limiter l'accès aux organismes de crédit (CETELEM, SOFINCO, etc.) pour éviter le surendettement.

Réduire le coût du permis de conduire et renforcer les sanctions pour la conduite sans permis.

Déterminer un ratio pour réduire les écarts de salaires entre les salariés dans la fonction publique et les entreprises.

Supprimer la position « hors cadre » pour les hauts fonctionnaires.

Uniformiser le coût des mutuelles santé et améliorer les remboursements optiques et dentaires.

Améliorer les transports publics départementaux et régionaux surtout dans les zones éloignées d'une gare.

Contrôler et sanctionner les malades imaginaires en arrêt de travail.

[FIN]